

DEGRES 2019-2020

CONSTATS ET CONSTANTES

- Actuellement, les degrés ne correspondent plus au niveau constaté et attendu lors des différentes compétitions nationales.
- Besoin d'un projet de refonte des degrés avec des objectifs tournés sur l'évolution de notre sport.
- Conserver les 6 degrés, pour maintenir la richesse des possibilités de niveaux pour une même tranche d'âge.
- Maintenir les notions de mouvements fondamentaux sur un degré (et donc maintenir la notion de mouvements de transition).
- Permettre dans la mesure du possible un deuxième passage (2^{ème} chance) avec le même cadre sur la même journée.

CONTENU

1er degré	5 séries	C- V-H-RL -PZ	A valider en étapes
2ème degré	3 séries	C - V - H	A valider en étapes
3ème degré	3 séries	C - V- H	A valider en 1 fois
4ème degré	2 séries	V - H	A valider en 1 fois
5ème degré	2 séries	V - H	A valider en 1 fois
6ème degré	2 séries	V - H	A valider en 1 fois

Chaque série du 1^{er} et 2^{ème} degré est composée d'un mouvement ponctuel d'entrée dans le degré puis d'un enchaînement à présenter.

De même, les autres degrés sont composés de plusieurs mouvements ponctuels à réussir avant de présenter les enchaînements correspondants aux séries du degré.

La présentation des deux parties dans cet ordre (ponctuel puis enchaînement) correspond à un passage.

VALIDATION

Principe de passage, il faut valider toutes les étapes successivement. Dès qu'une étape n'est pas réussie, le passage s'arrête, le degré n'est pas validé.

- 1^{ère} étape : présentation des ponctuels.
- 2^{ème} étape : présentation des enchaînements.
- 3^{ème} étape : rattrapage des mouvements à erreurs.
- 4^{ème} étape : test de terminologie (pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degrés).

Pour réussir une étape, un nombre maximum d'essais par mouvement est mis en place, avant la décision de poursuivre ou d'arrêter le passage.

MISE EN APPLICATION

La mise en place de ces degrés prend effet dès le 6 octobre 2019, suite au recyclage national des cadres.

Mais au vu de la date de cette annonce et conscient des difficultés que cela peut engendrer sur les territoires (calendrier des stages, travail des degrés déjà anticipé en club), il est proposé une phase d'ajustement jusqu'au 31 décembre 2019.

En effet, jusqu'à cette date les Comités organisateurs de stages et les commissions territoriales peuvent proposer des stages de travail et de passages des nouveaux degrés et uniquement des passages des anciens degrés.

A partir du 1^{er} janvier, les twirlers en compétition seront évalués avec des grilles de cotations basées sur le contenu des nouveaux degrés.

Yves LAMBERT, responsable CNTw,